Province de Québec Municipalité de Hope Town RC de Bonaventure

A une session régulière du Conseil municipal de Hope Town, dans le comté de Bonaventure, tenue au lieu ordinaire des sessions, ce deuxième jour d'août 2021, à dix-neuf heures, sont présents :

Sont présents à cette réunion :

Margaret Hackett Salomon Grenier Elizabeth Thériault Larry Dow Lida Francoeur

Tous formant quorum, sous la présidence de Linda MacWhirter, mairesse.

Assistent également à la séance: Sylvie Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorier, agit en tant que secrétaire d'assemblée ainsi que Jean B. Molloy, inspecteur en urbanisme.

135-2021 RÉUNION OUVERT AU PUBLIC

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 1072-2021 du 28 juillet 2021 qui prolonge cet état d'urgence, soit jusqu'au 6 août 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2021-054, daté du 16 juillet 2021, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Élisabeth Thériault, appuyé par Larry Dow et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents:

QUE la présente séance du conseil sera tenue avec public restreint et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer.

Adoptée

136-2021 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Élisabeth Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

137-2021 LECTURE, ACCEPTATION ET SUIVI DES PROCÈS VERBAUX DU 5, 19 et 28 JUILLET 2021

Il est proposé par Salomon Grenier, appuyé par Larry Dow et résolu à l'unanimité des conseillers que les minutes du 5, 19 et 17 juillet 2021 soient acceptées telles que rédigées et lues.

Adoptée

138-2021 **COMPTES**

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par Élisabeth Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes au montant de \$40 678.97 pour le mois de juillet 2021 soient acceptés et que la directrice générale est autorisée à les payer.

Je soussignée, Sylvie Francoeur, directrice générale, certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour toutes les dépenses énumérées aux listes des comptes pour approbation.

Sylvie Francoeur, directrice générale

Adoptée

139-2021 **RÉFECTION DE LA ROUTE DU 2^E RANG**

Attendu que la Municipalité de Hope Town a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

Attendu que les interventions visées dans la demande d'aide financière concernant des routes locales de niveau 1 et/ou 2 et, le cas échéant, que celles visant le volet Redressement sont prévue à la planification quinquennale/triennale du Plan d'intervention ayant obtenu un avis favorable du ministère des Transports;

Attendu que seuls les travaux après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

Attendu que la municipalité de Hope Town s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

Attendu que la municipalité de Hope Town choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante, l'estimation détaillée du coût des travaux;

Attendu que le chargé de projet de la municipalité, Mme Sylvie Francoeur agit à titre de représentant de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

Pour ces motifs, sur la proposition de Salomon Grenier, appuyée par Larry Dow, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Hope Town autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée

140-2021 **RIRL 2021-2022**

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par Élisabeth Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Hope Town retient les services de LER Inc pour le mandat d'étude géotechnique.

Adoptée

141-2021 APPEL DE CANDIDATURE – ABRIBUS PHASE 2

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par Margaret Hackett et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité désire poser sa candidature pour implanter un abribus sur son territoire.

Adoptée

142-2021 MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2015, l'ensemble des services de police du Québec ont enregistré 19 406 infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Adoptée

143-2021 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Larry Dow que la séance soit levée, 19h40.

En signant le procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signée chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Linda MacWhirter Sylvie Francoeur
Maire Directrice générale